



**Dossier de demande
Dotation Migros / Val Thoiry**



Délais impératifs du dépôt du dossier : le 30 avril de l'année en cours

Dossier à envoyer par courrier ou courriel à l'adresse ci-dessous



RENSEIGNEMENTS GENERAUX

NOM DE L'ASSOCIATION et sigle :

Adresse :

CP :

Ville :

Nom et fonction de la personne qui présente le dossier :

Courriel :

Activité(s) de l'association :

Agrément Jeunesse et Sport (O/N) :

Qu'est-ce que le dossier de demande de dotation Migros / Val Thoiry ?

Le centre commercial Val Thoiry et l'enseigne Migros proposent aux associations Thoirysiennes une dotation annuelle d'un montant de 4 000,00 Euros (2 000,00 Euros pour MIGROS et 2 000,00 Euros pour VAL THOIRY) partagé en 5 associations.

Le dossier de demande de dotation Migros-Val Thoiry est un formulaire simplifié destiné à toutes les demandes qui concernent la demande de financement d'un projet que vous souhaitez soumettre au jury de cette dotation.

Le choix des lauréats se fait sur dossier par un jury composé de la commission Vie associative et sportive et des 2 directeurs de Migros et Val Thoiry. Le jury se réunit fin avril pour désigner les lauréats.



PRESENTATION DE VOTRE ASSOCIATION



PRESENTATION DE VOTRE PROJET

Contenus et objectifs de l'action :

Public(s) ciblé(s) :

Nombre approximatif de personnes bénéficiaires :

Lieux de réalisation :



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Ain
Arrondissement de Gex
Ville de Thoiry

Date de mise en œuvre

Durée de l'action (préciser le nombre de jours, de mois ou d'années) :

Autres informations que vous souhaitez indiquer :



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Ain
Arrondissement de Gex
Ville de Thoiry

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, prestations de services	
Achats d'études et de prestations de services	€	Marchandises	€
Achats non stockés de matières et fournitures	€	Prestations de services	€
Fournitures non stockables (eau, énergie)	€	Produits des activités annexes	€
Fournitures d'entretien et de petit équipement	€	74 - Subvention d'exploitation	
Fournitures administratives	€	Etat (à détailler) :	
Autres fournitures	€		€
61 - Services extérieurs			€
Sous-traitance générale	€		€
Locations mobilières et immobilières	€	Région(s) :	
Entretien et réparation	€		€
Assurances	€		€
Divers	€		€
62 - Autres services extérieurs		Département(s)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	€		€
Publicité, publications	€	Commune (s)	
Déplacements, missions et réceptions	€		€
Frais postaux et de télécommunication	€	Autres (à détailler) :	
Services bancaires	€		€
Divers	€		€
63 - Impôts et taxes			€
Impôts et taxes sur rémunérations	€		€
Autres impôts et taxes	€	75 - Autres produits de gestion courante	
64 - Charges de personnel		Cotisations	€
Rémunérations du personnel	€	Autres	€
Charges sociales	€	76 - Produits financiers	€
Autres charges de personnel	€	77 - Produits exceptionnels	
65 - Autres charges de gestion courante	€	Sur opérations de gestion	€
67 - Charges exceptionnelles	€	Sur exercices antérieurs	€
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements	€	78 - Reprise sur amortissements et provisions	€
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	€	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	€



Si vous obtenez la dotation Migros / Val Thoiry pour votre projet, vous devrez impérativement transmettre, 1 mois maximum après réalisation, un bilan complet de l'action accompagné des justificatifs de paiement.



SIGNATURE du DOSSIER

Fait, le

à

Signature

DOCUMENTS A JOINDRE

- Devis ou contrat de prestations
- Plan, schéma ou photographie de votre projet le cas échéant

et d'une manière générale, tous les documents que vous jugez nécessaires pour justifier votre projet